

# MAIRIE DE LE GALLET - 60 360



**Tél. Fax : 03 44 13 01 31**

commune-legallet@wanadoo.fr

legallet.fr 03 44 13 01 31

M. BOUREUX 06 82 26 46 74

Secrétariat ouvert lundi 8h 12h jeudi 8h 12 h

Permanence assurée le mercredi 18h 20 h

## **NOTE D'INFORMATIONS-AVRIL-MAI 2023**

Vive les vacances

**Découvrez de nouvelles activités pour vos enfants, petits-enfants**

**Ou pour vous-même**

Plein d'activités sont proposées par le Musée Agricole de la Vie et Rurale d'Hétomesnil , par le Centre Social (flyers ci-après)



## PROCHAINES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL DE FROISSY :

**1. ATELIER QI GONG:** Atelier QI GONG de retour dans votre Centre Social avec Irma les vendredis de 14H15 à 15H15 (voir date sur le flyer en pièce jointe) 10€/personne + adhésion annuelle au CSR 5€/foyer

Inscription auprès de **Irma** au **06.78.82.83.58**

**Ouvert à tous**

**3. Troc de plantes et Samedi en Famille:** le samedi 13 mai de 9H30 à 12H30 au Centre Social Rural de Froissy Crèvecœur (entrée par le parking) information sur le flyer en pièce jointe.

**Ouvert à tous**

### **4. Théâtre d'improvisation:**

Jouer, s'Amuser, Rire, c'est le programme que Cécile (professeur de théâtre) vous propose le lundi 22 mai de 14H00 à 15H30. Pas d'inquiétude pour cet atelier vous avez nul besoin d'apprendre de texte, juste de l'enjouement fera l'affaire !

N'hésitez plus! Inscrivez-vous auprès de Fanny Sénéchal avant le 15 mai 2023 :

[csr.famille.senechal@gmail.com](mailto:csr.famille.senechal@gmail.com) ou au 03.44.80.81.58 Tarif : 10€/personne + inscription annuelle au CSR 5€/foyer

**Senior à partir de 60 ans**

**5. Yoga du rire:** Venez prendre une bouffée de rire en groupe et repartez avec de l'énergie positive! Lundi 17 avril, Lundi 19 juin et lundi 10 juillet de 14H00 à 15H00 au Centre Social

**Ouvert à Adultes et seniors**

5€/ atelier/personne + adhésion annuelle au CSR 5€/foyer

Pour vous inscrire, contacter Fanny Sénéchal au **03.44.80.81.58** ou par mail [csr.famille.senechal@gmail.com](mailto:csr.famille.senechal@gmail.com)

## L'EQUIPE MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

- Vous voulez mieux connaître vos droits,
- Vous avez besoin d'aide dans vos démarches....

L'Equipe mobile de prévention santé précarité sera à CREVECOEUR LE GRAND (à la maison du Conseil Départemental 24 Avenue du Château) les :

\*Mercredi 26 avril de 9 h30 à 12h00

\*Mardi 10 mai de 9 h30 à 12h00

\* Mercredi 24 mai de de 9 h30 à 12h00

\* Mercredi 21 juin de de 9 h30 à 12h00

Vous trouverez plus de renseignements sur cette action du Conseil Départemental de l'Oise dans le flyer ci-après



## ÉQUIPE MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

L'équipe Mobile de Prévention Santé Précarité du Département de l'Oise a pour objectifs de :

- Favoriser l'accès aux droits des usagers
- Soutenir l'usager lors de ses démarches
- Lutter contre le renoncement aux soins
- Orienter l'usager vers les professionnels de santé ou les structures associatives

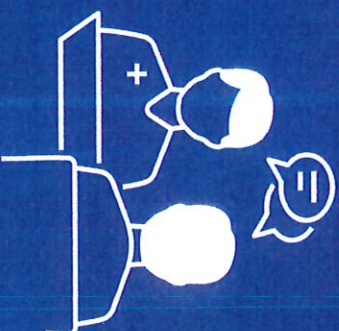
**CONTACTEZ-NOUS**

### ACTION MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

Pascal CUADRADO, Infirmier  
pascal.cuadrado@oise.fr  
03.44.10.45.49 ou 06.19.34.84.17



## ÉQUIPE MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ



**PROGRAMME**  
**AVRIL**  
**MAI**  
**JUIN**  
**2023**



LE DÉPARTEMENT DE L'OISE,  
CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !



En partenariat avec :



Picardie Verte



# LES MERCREDIS EN FAMILLE DE 10H À 12H

Le 24 mai à  
Croissy-sur-Celle

Le 21 juin  
à Froissy

Grands jeux, e-sports,  
sorties...

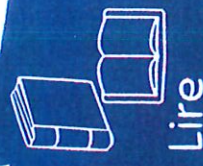
Stans Wally,  
maisonnette...

Le 10 mai à  
Noirémont

Le 14 juin à  
Breteuil



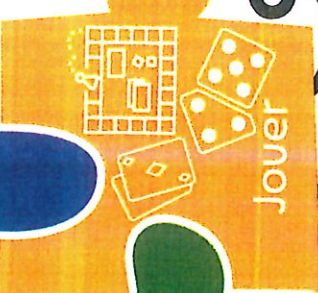
Bouger



Lire



Jardiner



Jouer

Poules, fleurs,  
fruits, légumes...

Le 26 avril,  
Le 31 mai et le  
28 juin

à Froissy

Le 03 mai à

Croqueuse-les-Bénards  
Le 07 juin à Sucamps et  
le 12 juillet à Le Gallet

Jeux de société et  
jeux sur place...

INSCRIVEZ VOUS AUPRÈS D'ÈVE BILLA MAYOL  
1€ POUR LES ADULTES ET  
GRATUIT POUR LES ENFANTS  
PAR SMS AU 06 22 12 45 89 OU  
PAR MAIL CSR.FORMATION.BILLA@GMAIL.COM



# Stage En Famille

Le Centre Social Rural de Froissy-Crevecœur.

Mardi 18 avril 2023

De 10H00 à 12H00

Venez prendre soin de vous et passer un moment de détente

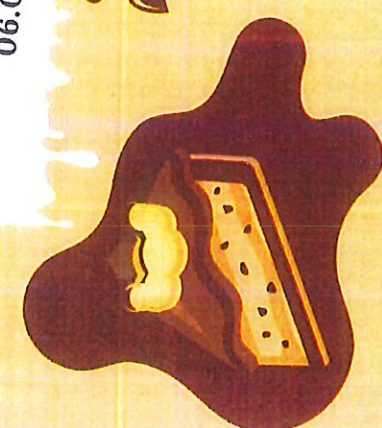
Création de masque à base de chocolat



1€ pour les adultes  
Gratuit pour les enfants

Renseignements & inscriptions

Inscription obligatoire  
avant le Vendredi 14 avril 2023 midi  
csr.famille.caudron@gmail.com  
06.03.40.29.76



Mercredi 19 avril 2023

De 14H00 à 16H30

Confection de Wonka Cake



à trouver durant l'atelier  
un cadeau à la clef

1€ pour les adultes  
Gratuit pour les enfants



Famille - Seniors





**Les ateliers d'été**  
 à destination de  
 la famille [www.musee-agricole.com](http://www.musee-agricole.com)  
 06 01 46 29 76

# Les dates de la Lyothèque itinérante

de 14h00 à 16h00



**Mardi 12 avril à Trosnoy**  
 (Salle polyvalente)

**Mardi 10 mai à Fontenay**  
 (Salle polyvalente)

**Mardi 14 juin à Neuvion - St  
 Germain** (Salle polyvalente)

**Mardi 12 juillet à Francueil**  
 (Salle polyvalente)

**Mardi 11 septembre à Chausson**  
 (Salle polyvalente)

**Mardi 11 octobre à Sully-sur-Souffrès**  
 (Salle polyvalente)

**Mardi 15 novembre à La Souterrain**  
 (Salle polyvalente)

**Mardi 20 décembre à Buzancy**  
 (Salle polyvalente)

# MUSÉE DE LA VIE AGRICOLE ET RURALE DE L'OISE

## Les P'tits ateliers de printemps



Du 17 au 28 avril 2025

14H00-17H00

Tarif : 8 euros

6 à 12 ans

Réservation obligatoire



### Initiations artistiques



17 et 24 avril -

Esquisse au fusain



18 et 25 avril -

Création de peinture



19 et 26 avril -

Peinture intuitive



20 et 27 avril -

Pointillisme



21 et 28 avril -

Encre de Chine



Musée de la Vie Agricole et Rurale de l'Oise

186 rue de Marseille

60360 Hédomesnil

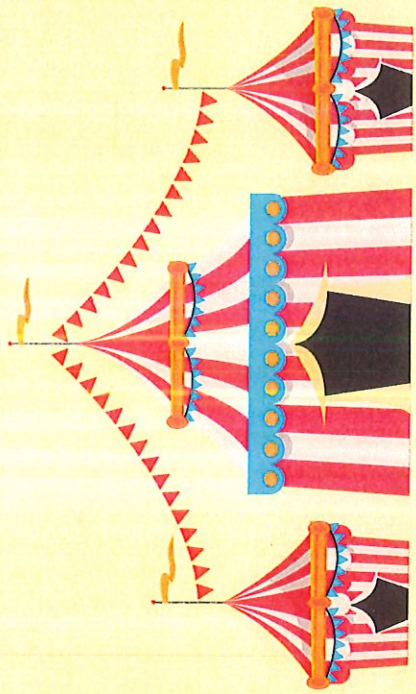
contact.musee.hetomesnil@gmail.com

03.44.46.92.98





# TOUS EN PISTE !



Journée organisée et animée par les Assistantes Maternelles  
et le Relais Petite Enfance

## Samedi 13 Mai 2023

### Centre Jules Verne à BRETEUIL

A partir de 14 heures

Assistant(e)s maternel(le)s, parents, petits et grands,  
venez nous rejoindre pour cette journée au cirque !

Entrée offerte !





MERCI aux PARTENAIRES de l'Association François 1<sup>er</sup>



**Association François 1<sup>er</sup>**

Château de Crèvecoeur - 60360 Crèvecoeur le Grand  
envoyez un mail à : [contact@salamandre-crevecoeur.com](mailto:contact@salamandre-crevecoeur.com)  
ou laissez un message au 07.81.78.17.53 (et on vous rappellera)  
ou faites une pré-réservation sur notre site web :  
[www.salamandre-crevecoeur.com](http://www.salamandre-crevecoeur.com)



Accès : dans Crèvecoeur le Grand : parking devant le château  
GPS : N 49.6078 E 2.076 / parking Bus

**Réservation obligatoire**

Retournez le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement complet  
Tarif : Le prix comprend le spectacle + le repas + les boissons  
Adulte : 36 € / groupe 10 et + : 34 € ou 20 et + = 32 € / Enfant 12 ans et moins = 25 €  
Conditions Générales de Vente et autres informations disponibles sur le site web



**Coupon de réservation (ou équivalent sur papier libre)**

Je réserve pour le spectacle du :  
(cocher la case correspondante)

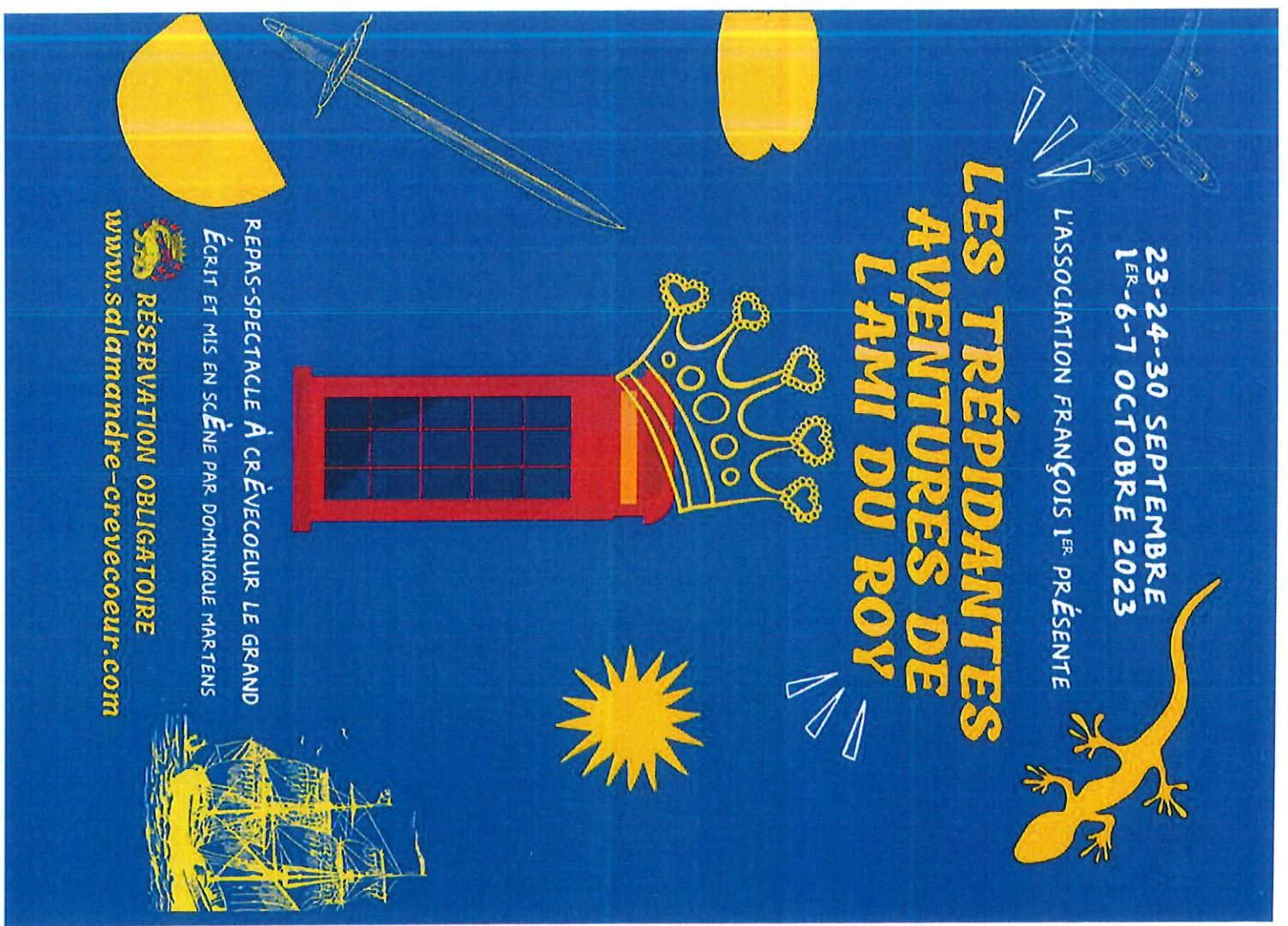
- samedi 23 septembre 2023 (à 20h)
- dimanche 24 septembre (à 12h)
- samedi 30 septembre (à 20h)
- dimanche 1<sup>er</sup> octobre (à 12h)
- vendredi 6 octobre (à 20h)
- samedi 7 octobre (à 20h)

Nom :  
adresse :

email ou téléphone (indispensable et lisible) :

Nombre de places adultes : \_\_\_ x 36 ou 34 ou 32 € = \_\_\_ €  
Nombre de places enfants 12 ans et moins : \_\_\_ x 25 € = \_\_\_ €

soit un règlement total ci-joint de \_\_\_ €  
La réservation sera validée à réception du règlement complet  
par chèque à l'ordre de "Association François 1<sup>er</sup>"  
Une confirmation de réservation vous sera ensuite envoyée  
et devra être présentée à l'entrée du spectacle



23-24-30 SEPTEMBRE  
1<sup>ER</sup>-6-7 OCTOBRE 2023  
L'ASSOCIATION FRANÇOIS 1<sup>ER</sup> PRÉSENTE

**LES TRÉPIDANTES  
AVENTURES DE  
L'AMI DU ROY**

REPAS-SPECTACLE À CRÈVECOEUR LE GRAND  
ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE PAR DOMINIQUE MARTENS

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE**  
[www.salamandre-crevecoeur.com](http://www.salamandre-crevecoeur.com)



Organisée par :  
Choquese-Les-Bénards  
Gatheux  
Fontaine-Bonneleau

TARIF  
UNIQUE  
15 EUROS

# Randonnée des trois villages "Paysage et patrimoine"

Samedi 29 avril 2023

11Km • A partir de 10h00 • Parcours avec du relief •  
Prévoir de bonnes chaussures

Randonnée champêtre • Petit-déjeuner, Déjeuner  
et Gôter confectionnés par un traiteur local •  
Patrimoine conté par Monsieur Eric Tribut

POUR VOUS INSCRIRE,  
APPELEZ LE 06.71.18.99.36 (MME B.FLAMENT) OU LE 06.84.31.80.10 (MME S.LECLERC)  
AVANT LE 15 AVRIL  
PAIEMENT A EFFECTUER PAR CHEQUE LORS DE L'INSCRIPTION  
A L'ORDRE DE "FONTAINE ANIMATION"

## Autour de l'exposition

VISITE GUIDÉE  
dimanche 30 avril et  
dimanche 25 juin à 15h30

À 11h, tous les mercredis  
VISITE ACCOMPAGNÉE

Seul, en famille ou entre amis, venez  
découvrir l'exposition *De rêve et de  
lumière. L'Antiquité selon Emile-René  
Ménard (1862-1930)* en compagnie  
d'une médiatrice. De Corinthe à  
Agrigente, en passant par Le Caire,  
laissez-vous subjugué par un  
peuple peuplé de rêve et de lumière.

RENDEZ-VOUS DE MIDI  
Vendredi 28 avril et  
vendredi 26 mai à 12h

Commissariat : Alexandre ESTAQUET-LEGRAND,  
conservateur du patrimoine, Véronique  
WILCZYNSKI-LAURENT, chargée de collections  
(MUDO-Musée de l'Oise)



Musée de l'Oise Beauvais  
EXPOSITION  
**De rêve et de lumière.**  
L'Antiquité selon Emile-René Ménard  
(1862-1930)  
Du 29 mars au 24 juillet 2023

Parler de l'œuvre d'Emile-René Ménard, c'est nécessairement parler  
de l'Antiquité. L'œuvre de cet artiste polymorphe lié au Symbolisme  
est profondément marquée du sceau de l'Antiquité, une Antiquité  
admiree, rêvée, perdue.

Issu d'une famille d'intellectuels, Emile-René Ménard se forme aux  
côtés d'illustrateurs artistes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui lui  
inculquent les règles de l'art académique. Un lien particulier le relie  
à Camille Corot, qu'Emile-René a dû rencontrer dans son enfance,  
du fait de la proximité entre l'artiste et son père, Louis Ménard,  
oncle d'Emile-René, poète et philosophe, lui transmet par  
ailleurs son goût pour la culture et la civilisation grecques. Cette  
fascination pour la Grèce, sa culture, ses vestiges, sa religion, vont  
profondément marquer le jeune Emile-René, qui n'aura de cesse  
de retrouver cette Antiquité perdue, dernier Eden de l'humanité  
avant la sortie de l'âge d'or.

Emile-René Ménard élabore une œuvre dessinée et peinte originale  
où les sujets inspirés de l'Antiquité classique sont mis en scène  
dans un cadre idyllique, où l'harmonie règne entre l'homme et la  
nature. Cette nature, sauvage mais belle, majestueuse et silencieuse,  
est une incarnation du Sublime. La sérénité qui se dégage de ces  
scènes antiques, magnifiée par la magie des ruines et une poésie  
indéniable dans l'usage de la palette, est une invitation au voyage,  
à la délectation, au rêve et à la méditation.

Ode à l'harmonie entre l'homme et son environnement, l'œuvre de  
Ménard s'apparente à un retour perpétuel en terre idyllique d'Arcadie.  
Elle résonne d'une manière particulière dans notre époque en quête  
d'harmonie et d'antique sérénité...

Entrée gratuite

PROGRAMME CULTUREL DU MUDO JUILLET > Juin 2023



## CONSEIL MUNICIPAL

### **PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 AVRIL 2023 - 19H00**

L'an deux mille vingt-trois le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente sous la Présidence de M. Mathieu BOUREUX Maire.

**Étaient présents :** M. GOUGE Bernard, Mmes JONARD Sylvie, NORTIER Christine,  
M. BOUSSIFET Arnaud, M. COUPLLET Nicolas

**Étaient absents excusés :** M. KAMÉLI Stéphane, DEMAZIER Fabien, Mmes THÉVENON Annie, Mme DUMAST Céline, LALOT Isabelle.

Les membres présents valident à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2023.

Sur proposition de M. Le Maire, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants : \* Participation aux frais des portages de repas

\*Participation au SIRS

M. Bernard GOUGE est nommé secrétaire de séance.

### **ORDRE N°01 : Participation aux frais de portage de repas**

M. Le Maire donne lecture de la lettre de Mme La Présidente du Centre Social relative à l'organisation du portage de repas sur la Commune auprès des personnes en perte d'autonomie. Compte tenu des charges de ce service, il est déficitaire depuis plusieurs années.

Le Conseil d'administration en date du 16 mars dernier a décidé de solliciter une subvention auprès des Communes qui ont des habitants concernés par ce service.

La subvention demandée est de 1.5 euros par nombre de repas livrés en 2022 sur la Commune

**Le Conseil Municipal après avoir étudié la convention présentée,**

**ESTIME que les éléments fournis sont insuffisants pour une prise de décision**

**CHARGE M. Le Maire de saisir le Centre Social pour connaître des informations complémentaires (bilan du service et liste des bénéficiaires)**

### **ORDRE N°02 : Participation au SIRS**

M. Le Maire précise qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, la comptabilité du SIRS sera suivie par le Centre des Finances Publiques de Beauvais (actuellement suivie par la Trésorerie de Breteuil).

M. Le Maire précise qu'il est nécessaire de délibérer sur la participation annuelle au SIRS.

M. Le Maire propose de régler la participation qui est due au SIRS comme suit :

- Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre : Acompte correspondant à 50% de la participation perçue en N-1
- Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre : Solde correspondant à la participation budgétisée en N dans le budget du SIRS - Acompte versé au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année N

M. Le Maire rappelle les règles du calcul des participations : La participation des Communes est calculée comme suit :  
50% par rapport au nombre d'enfants scolarisés au SIRS de chaque Commune

50% par rapport à la population de chaque Commune

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**ACCEPTENT à l'unanimité le mode de calcul et de règlement de la participation communale au SIRS**



## ORDRE N°03 : Vote du Compte Financier Unique 2022

Avant d'aborder le Compte Financier Unique, M. Le Maire présente l'évolution du résultat de fonctionnement de 2016 à 2022 (résultats de fonctionnement et résultats corrigé en euros constants). Malgré des maîtrises de coût sur certains postes (électricité), on constate une détérioration du résultat de fonctionnement depuis 2020.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à la Commune de LE GALLET d'expérimenter le compte financier unique (CFU). M. Le Maire précise que le compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Le budget de l'exercice 2022 pour lequel le Compte Financier Unique est soumis par M. Le Maire s'est exécuté du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour les opérations d'investissement et de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		322 645,00 €	- €	3 234,00 €	- €	325 879,00 €
Opérations de l'exercice		156 108,58 €	31 992,40 €	26 654,10 €	144 012,56 €	182 762,68 €
Totaux	112 020,16 €	478 754,54 €	31 992,40 €	29 888,39 €	144 012,56 €	508 641,68 €
Résultat de clôture (=CA)		366 733,42 €	2 104,30 €			364 629,12 €

Restes à réaliser 2022 SUR 2023

34 300,00 €	13 358,00 €
-------------	-------------

\*(à noter les résultats reportés antérieurs sont arrondis selon BP 2022 et seront ajustés au budget primitif 2023)

Ces résultats sont repris au Budget de l'exercice 2023.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal élit son président.

En conséquence, Monsieur Le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme Sylvie JONARD, conseillère municipale

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 5 voix pour, 1 NPPPV (1 Ne Prend Pas Part au Vote)**

**Après s'être fait présenter le Budget et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,**

- 1) DONNE ACTE à l'unanimité de la présentation faite du Compte Financier Unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus**
- 2) CONSTATE les identités de valeurs (report à nouveau, résultat d'exploitation de l'exercice, fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.**
- 3) RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser**
- 4) ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

## ORDRE N°04 : Affectation des résultats 2022 sur Budget Primitif 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :**

Report en fonctionnement : Recette 02 : 343 688,37 euros

Affectation en réserves recettes 1068 en investissement : 23 046,01 euros

Solde d'exécution d'investissement dépenses d'investissement : 2 104,01 euros



## **ORDRE N°05 : Convention de la gestion des hydrants**

M. Le Maire informe l'Assemblée que la convention de gestion des hydrants de la Commune est arrivée à échéance. Il présente le nouveau projet de convention

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré**

**ÉMET UN AVIS FAVORABLE** pour la formule P1 contrôle des poteaux incendie

selon 30 euros H.T par poteau soit pour le contrôle des 2 hydrants de la Commune, un coût de 60 euros H.T par an au jour de la signature de la présente convention.

**AUTORISE** M. Le Maire à signer la convention pour une durée de 5 ans

## **ORDRE N°06 : Demande de subventions exceptionnelles 2023**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré

**NE RETIENT PAS** (voté à l'unanimité) les demandes de subventions exceptionnelles émanant de l'AMF (Conflit UKRAINE, Séisme de Syrie), de l'Union Nationale des Combattants de Crevecoeur Le Grand

**NE SOUHAITE PAS** adhérer à la fondation du patrimoine Hauts de France

## **ORDRE N°07 Vote des taxes 2023**

M. Le Maire présente aux membres du Conseil les bases d'imposition prévisionnelles 2023 et précise que les valeurs locatives sont revalorisées automatiquement tous les ans. M. Le Maire souligne que pour cette année, les bases sont augmentées de presque 7%.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts.

M. Le Maire précise qu'il est « délicat » de prévoir une baisse des taux vu les augmentations de charges communales d'année en année.

Après proposition de M. Le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE** de fixer les taxes de la Commune pour l'année 2023 comme suit :

**Taxe foncière sur prop. Bâties : 42.51% (pas de variation)**

**Taxe foncière sur prop. Non bâties : 33.50 % (pas de variation)**

**Taxe d'habitation 12.71 %**

Le produit fiscal attendu des taxes est ainsi évalué à 46 363 euros

**L'ASSEMBLÉE VOTE A L'UNANIMITÉ** ces taux

## **ORDRE N°08 Rappel des différents projets d'investissement 2023**

M. Le Maire informe le Conseil des dernières attributions de subvention et notamment le financement pour l'Aire de Jeux (Conseil Départemental et DETR). Pour l'opération « renforcement et aménagement de la voirie », les financements sont encore en « attente » mais il conviendra de reporter cette opération car le Syndicat des Eaux du Crocq projette en 2025 des travaux sur le réseau de LE GALLET : Ils consisteront à changer la partie du réseau d'eau la plus ancienne (Rue de la Sablonnière) ceci dans le but de diminuer le risque de fuite.

L'Assemblée convient à dire qu'effectivement l'opération de voirie doit succéder à ces travaux de réseau d'eau.

M. Le Maire évoque le dépôt du dossier de subvention pour l'opération « optimisation électrique de l'immeuble communal Mairie-Salle » sur la plateforme publique dans le cadre du Fonds Vert.



Suite à la délibération du 1<sup>er</sup> février 2023 portant sur l'exercice d'un Droit de Prémption Urbain, M. Le Maire confirme que la parcelle B 39 (dont la Commune s'est portée acquéreuse) sera vendue moyennant un prix de 5 000 euros l'hectare soit 333 euros ; Le montant des frais devrait s'élever environ à la somme de 200 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

**AUTORISE M. Le Maire à signer l'acte et tous les pièces afférentes à cette acquisition.**

M. Le Maire propose à l'Assemblée les nouveaux projets :

\* **Pièges photographiques en milieu naturel afin de lutter contre les dépôts sauvages.** Contrairement à la vidéoprotection, les pièges photographiques n'exigent pas d'autorisation préfectorale. D'une valeur de 220 euros l'unité, le forfait de base d'un piège comprend 100 photos par mois et une carte Sim. La (ou les) photographie(s) peut (peuvent) être un élément de preuve d'une infraction. **LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE le projet avec l'achat de 2 pièges photographiques**

\* **Acquisition d'un matériel de voirie :** M. Le Maire évoque l'état actuel de l'élagueuse taille haie sur perche qui nécessiterait des réparations. Il présente les devis de réparation mais aussi d'acquisition d'un nouveau matériel. **LES MEMBRES DU CONSEIL** après en avoir délibéré **OPTENT pour l'acquisition d'un combi système d'une valeur de 707 euros T.T.C** (fournisseur AGRIPOL)

Ces nouvelles opérations seront inscrites au budget primitif 2023

M. Le Maire précise que les travaux de rénovation de la toiture de l'église et descentes de gouttières sont terminés. Cependant, la récupération des eaux de pluies est à l'étude. Par ailleurs, les spots défaillants à l'Eglise vont être prochainement changés par l'entreprise DECORMEILLE.

## **ORDRE N°09 Vote du Budget Primitif 2023**

Monsieur Le Maire fait lecture du Budget Primitif qui s'élève en

Recettes et dépenses de Fonctionnement : 419 686 €

Recettes et dépenses d'investissement : 460 334 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité**

**DONNE SON ACCORD et VOTE le budget primitif 2023 par chapitre**

**APPROUVE et AUTORISE** Mr le Maire à effectuer des virements de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel au sein de la même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

## **Ordre N°10 : Prochains temps forts**

M. Le Maire évoque le projet « activités jeux avec l'Association Cœur de Meeple » pour les Séniors : Il est envisagé d'élargir le public concerné et il sera proposé à l'association plusieurs dates en septembre.

Les opérations « récompenses aux jeunes diplômés », « concours de maisons et jardins fleuris », « cultura », « opération Lü » sont reconduites pour 2023.

Pour les associations communales, on souligne l'organisation de la chasse aux œufs et de la brocante par le Comité des Fêtes ainsi que l'organisation du bal trap organisé par l'Association Communale de chasse.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

M. Le Maire relate le don à la Commune de 50 verres « écocup » de la part de la CCOP.

La date du **05 mai** à 18 heures est fixée pour faire le repérage des bornes Rue de Viefvillers

Pour les habitants qui souhaitent obtenir des renseignements sur l'application LOCALITY et installer cette application sur leur téléphone, deux temps forts de présentation seront proposés en mairie : **les mercredis 12 avril et 03 mai 2023.**

Mme JONARD effectue un bref compte rendu sur la journée du 03 mars dernier organisée par le CPIE et portant sur la réussite du compostage collectif. Elle en conclut que dans les petits villages, le composteur collectif n'est pas envisageable mais qu'il convient de sensibiliser les habitants à avoir leur propre composteur car il sera bientôt interdit de jeter ses déchets biodéchets dans une poubelle classique. Elle expose ensuite les facteurs de réussite d'un compost. (voir fiche technique dans le prochain bulletin communal)

M. Le Maire présente à l'assemblée la demande d'un administré pour échanger deux petits portions de terrain au niveau du virage du bois. (échange d'un petit carré privé classé naturel avec un petit carré communal). Le but de cet échange est d'harmoniser les 2 parcelles et de faciliter l'installation des clôtures respectives.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré**

**ÉMET un avis favorable pour cet échange (5 voix pour 1 voix NPPPV)**

**CHARGE M. Le Maire de procéder aux opérations préparatoires de cet échange (prise de contacts pour bornage, d'acte authentique...)**

**PREND acte que la répercussion des frais sera définie après obtention de devis (décision en prochaine réunion)**

Il est précisé que la mairie de Crèvecœur est maintenant équipée pour réaliser les titres d'identité (Carte Nationale D'Identité et Passeport). Une information sur la procédure sera insérée dans le prochain bulletin communal.

Il est précisé que le semis de la jachère fleurie a été effectué récemment.

La séance est levée à 22 heures.

---

## **Le Musée d'Hétomesnil RECRUTE !**

Le musée est à la recherche de deux volontaires en service civique !

Voici les annonces :

- Participer à l'inventaire des collections :

<https://www.service-civique.gouv.fr/.../contribuer-a...>

- Participer à la médiation culturelle :

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/participer-aux-actions-de-mediation-et-au-developpement-des-autonomies-museales-2-6419b0951864cc02851337d3https://www.service-civique.gouv.fr/.../participer-aux...>

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter au 03.44.46.92.98



# Energie : retrouvez les aides auxquelles vous êtes éligibles en 2023

**Le bouclier tarifaire** : en vigueur depuis octobre 2022, le bouclier tarifaire bloque à 15 % la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité en 2023. Il s'applique à tous les Français.

## Les chèques énergie :

- **Le chèque énergie exceptionnel** : entre 100 € à 200 € envoyés automatiquement aux 12 millions de foyers bénéficiaires ayant un revenu fiscal inférieur à 17 400 €.
- **Le chèque énergie** : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation. Le revenu de référence annuel par unité de consommation doit être inférieur à 10 800 euros.
- **Le chèque énergie fioul** : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul et ayant un revenu fiscal strictement inférieur à 20 000 €.
- **Le chèque bois** : entre 50 € à 200 € pour tous les foyers se chauffant au bois, avec un revenu fiscal inférieur à 27 500 €.
- **L'indemnité carburant** : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes. Les personnes éligibles doivent avoir un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €.
- **Fonds Energie d'Action Logement** : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Ils concernent les locataires d'hébergement social ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges plus de 1000 € sur l'année.

## Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie :

- **MaPrimeRénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Par exemple : des travaux d'isolation, installation d'une pompe à chaleur en trouvant un artisan chauffagiste RGE à Le-Gallet, etc ...

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : complément de MaPrimeRénov' pour les foyers modestes.
- **Les aides locales ANAH** : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.
- **La prime à l'autoconsommation photovoltaïque** : pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Elle varie de 80 à 380 €/kWc en fonction de la puissance installée.

Exemple : pour l'installation d'un panneau solaire d'une capacité inférieure ou égale à 3 kWc, la prime s'élève à 380 €/kWc.

- **Les certificats d'économie d'énergie (CEE)** : aides financières attribuées par les fournisseurs d'énergies afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie. Pour plus d'informations, pensez à comparer les fournisseurs pour bénéficier d'un tarif d'électricité moins cher.

Plus d'informations sur : <https://www.hellowatt.fr/comparateur-fournisseurs-electricite-gaz/>

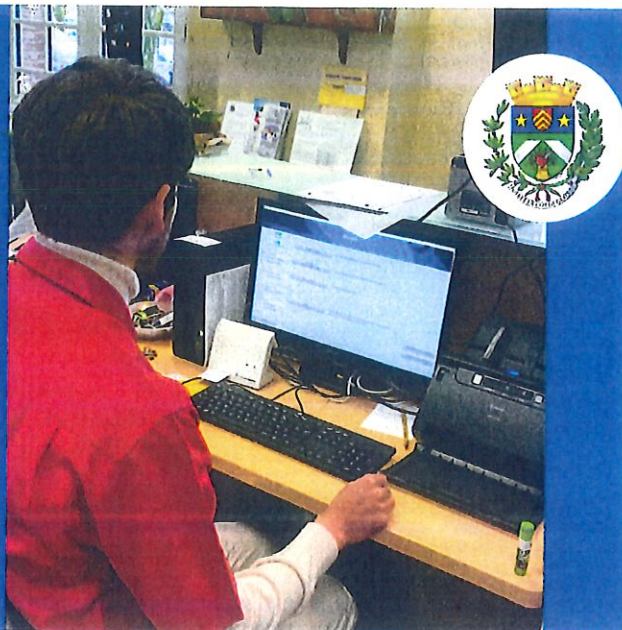
- **La TVA réduite à 5,5 %** : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.
- **L'Éco-prêt à taux zéro** : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.



## La Mairie est maintenant équipée pour réaliser les titres d'identité

Depuis le 13 mars 2023, la Mairie de Crèvecœur-le-Grand a la possibilité de délivrer les titres d'identité (Carte Nationale d'Identité et Passeport). Les prises de rendez-vous se font uniquement sur le portail de la ville via <https://crevecoeurlegrand.portailcitoyen.eu/>. Si vous rencontrez des difficultés à prendre un rendez-vous, veuillez-vous rapprocher de La Maison du Conseil Départemental au 24 avenue du château à Crèvecœur-le-Grand (60360).

**Attention, aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone ou directement à la Mairie.**



### La démarche à suivre pour une demande de Passeport ou une pièce d'identité pour **une personne majeure** :

1. Remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS via <https://passeport.ants.gouv.fr/> et transmettre une copie lors de votre rendez-vous en mairie.
2. Une photo récente de moins de 6 mois, de face tête nue (sans lunettes) et de format 3,5 x 4,5 cm.
3. Votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou une copie intégrale de votre acte de naissance (de moins de 3 mois).
4. Un justificatif de domicile de moins d'un an à votre nom (facture, électricité, eau, mobile...). Si vous êtes hébergé chez quelqu'un il est nécessaire de vous munir d'un justificatif de domicile, une attestation sur l'honneur et la pièce d'identité originale de l'hébergeant.
5. Si la pièce demandée est un Passeport, il faut se doter d'un timbre fiscal de 86€ (possibilité d'acheter les timbres en lignes via <https://timbres.impots.gouv.fr/>). Si le passeport est à renouveler le timbre est gratuit.
6. Le titre à renouveler.
7. En cas de perte ou de vol, il est important de fournir à la Mairie une déclaration de perte ou de vol.

### La démarche à suivre pour une demande de Passeport et une pièce d'identité pour **une personne mineure** :

1. Remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS via <https://passeport.ants.gouv.fr/> et transmettre une copie lors de votre rendez-vous en mairie.
2. Une photo récente de moins de 6 mois, de face tête nue (sans lunettes) et de format 3,5 x 4,5 cm.
3. La Carte Nationale d'Identité de l'enfant en cours de validité ou une copie intégrale de son acte de naissance (de moins de 3 mois).
4. Un justificatif de la nationalité française, si l'enfant est né à l'étranger ou si les deux parents sont nés à l'étranger.
5. Un justificatif de domicile de moins d'un an.
6. Si la pièce demandée est un Passeport, il faut se doter d'un timbre fiscal de 17€ pour les enfants de 0 à 14 ans et de 42€ pour les enfants de 15 à 17 ans (possibilité d'acheter les timbres en lignes via <https://timbres.impots.gouv.fr/>). Si le passeport est à renouveler le timbre est gratuit.
7. Une pièce d'identité du représentant légal.
8. L'ancienne pièce d'identité si renouvellement.
9. En cas de perte ou de vol, il est important de fournir à la Mairie une déclaration de perte ou de vol.
10. Pour les enfants dont les parents sont séparés, vous devez fournir les documents officiels et définitifs justifiant de la garde de ces derniers.



# Contacts à retenir

## PHARMACIE

Pharmacie de garde : 32 37

Pharmacie Robert  
5 rue du général Moret  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 87 17

Pharmacie Schweig  
30 rue Gambetta  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 87 22

## MEDECIN

Médecins de garde : 15

Cabinet médical Drs. CALMY,  
LESTIENNE, MANCAUX,  
VIGNAULT et TETU TAVERNIER  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 80 66 70

Dr. JAONAH Thierry  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 60 36 60 78

Dr. CAULLIEZ Bernard  
(angiologue)  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 80 66 70

## PSYCHOLOGUE

Mme. AMRANE Sara  
16 rue de la Mare Braconne apt  
26, Résidence Les Oeillettes  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 69 96 39 90

Mme. ESTIENNE Isabelle  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 11 89 47 12

## ORTHOPHONISTE

Mme. PIOT Marion  
19 avenue de la Libération  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 31 19 10 30

Mme. LEPOETRE Léonore  
19 avenue de la Libération  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
07 66 64 84 26

## SOPHROLOGUE

Mme. BOUILLAUX Julie  
31 rue de Beauvais  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 80 58 66 65

## REFLEXOLOGUE

Mme. MARQUER Véronique  
06 33 07 90 74  
reflex.zen85@gmail.com

## INFIRMIER

Mme. GROUD Angélique  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 31 77 74 13

Cabinet VANDAELE et  
DESMULIE  
19 avenue de la Libération  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 94 88

Mme. ROOSE Ameline  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 81 98 42 77

M. COTTEL Patrick  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 07 48 07 44

Mme. DHAESE Lucie  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 31 77 74 13

## KINESITHEPEUTE

Mme. DE KEUKELAERE, Mme.  
SALCA Diana et Mme. EPURE  
Nicoleta  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 86 91

Mme. LOOF Christelle et M.  
LORTHIOS Denis  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 80 66 72

## PODOLOGUE

M. VIGNAULT Cédric  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 34 66 72 70

## DIETETICIEN

Mme. GIUNTINI Marine  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 58 92 60 32

## OSTHEOPATHE

Mme. LANNAY Clémence  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 59 80 51 81

## MOBILITE

Taxi LOTTIN 03 44 46 83 83  
Taxi CHRYSTELLE 06 87 24 07 75  
Taxi JACKY 03 44 13 23 28  
Taxi DU CHATEAU 06 85 08 65 74  
Taxi PHILIPPE 06 74 35 81 11  
Oise mobilité 09 70 15 01 50

## OPTICIEN

Mme. TETU Louise (Orthoptiste)  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
07 44 53 27 84

## DENTISTE

Dr. DUSEHU Sophie  
Maison de santé, 4 rue du stade  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 80 66 73

## SAGE-FEMME

Mme. PARIS Justine  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 35 28 78 03

Dr. RAYMOND Agnès  
6 rue du Général Moret  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
07 49 06 76 95

## MEDECINE DOUCE

M. HERVIEU Antoine  
31 rue de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 38 05 68 03

## VETERINAIRE

Vétérinaire Héliovet  
60 Rue de Francastel  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 87 52

## SERVICES RELIGIEUX

Abbé Pierre-Emmanuel DESAINT  
03 44 46 88 08

## ECOLE

Ecole élémentaire Henri Villette  
Rue de la Mare  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 85 31

Ecole maternelle Les petits  
bourgeons  
36 rue du Presbytère  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 85 96

College Jehan le Freron  
3 rue des Alouettes  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 87 77

E.R.E.A Joséphine Baker  
4 rue Fournier  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 97 11

Crèche Les minis  
explorateurs  
21 avenue du château  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
09 53 56 12 46

## SERVICES DE LA VILLE

Police  
Pavillon de la Rochefoucauld  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 13 31 03 ou 06 37 48 66 94

Gendarmerie  
Rue de Breteuil  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 13 80 17

Sapeurs pompiers  
13 rue de Breteuil  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 50 20 (Urgence 18)

Mairie  
Place de l'hotel de ville  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 87 11

Services techniques  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 08 58 83 01

Bibliothèque municipale  
4 place de l'hotel de ville  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 13 30 02

Déchetterie recyclerie  
2 rue des Alouettes  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 13 23 48

## AMBULANCE

M. LOTTIN Simon : 03 44 46 83 83

## CENTRE HOSPITALIER JEAN-BAPTISTE CARON

16 place de l'hôtel de ville  
60360 Crèvecœur-le-Grand

EHPAD et SRR (Service de  
soins de suite de réadaptation)  
03 44 13 36 36

SSIAD (Service de Soins  
Infirmiers à Domicile)  
03 60 05 00 06 ou 06 71 01 05 88

## POMPE FUNEBRE

Marbrerie Lionel SAGNIER  
25 avenue de la Libération  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
03 44 46 87 21

## ANTI-GUEPE

M. FONTANA Sylvain  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 88 04 29 19

M. LEGER Cyril (Cyrguepes)  
60360 Crèvecœur-le-Grand  
06 37 31 66 23





## Réussir son COMPOSTAGE COLLECTIF

### Compte rendu de la journée CPIE du 03/03/2023 à Grandvilliers

#### 1. Objectifs

Journée thématique à destination des élus, chargés de mission, agents techniques de collectivités et représentants de l'état pour apporter les clés et répondre à « comment mettre en place un composteur collectif ».

#### 2. Comment réussir son compost ?

##### Qu'est ce que le COMPOSTAGE ?

Composter c'est imiter un processus naturel qui transforme les débris végétaux et animaux en humus, en se mettant dans les conditions favorables et maîtrisées (apports, air, eau) pour une décomposition en 9 à 12 mois...

**Le compost** n'est pas un engrais (qui apporte des nutriments aux plantes immédiatement mais en une seule fois) ni un terreau (quasi inerte, simple support de culture) mais un amendement c'est-à-dire qu'il apporte de nombreux nutriments **au sol** qui serviront durablement aux plantes.

##### Pourquoi COMPOSTER ?

Les bio-déchets c'est 30% de la poubelle, étant composés de 80% d'eau, les mettre aux ordures ménagères, c'est incinérer de l'eau ! Composter, c'est :

- Réduire les coûts (moins de collectes, moins d'énergie)
- Fabriquer sur place un amendement très riche (moins d'achats)
- Participer à une démarche éco-citoyenne et créer du lien social

##### Comment REUSSIR son COMPOST ?

Il suffit de respecter 3 règles pour obtenir un compost riche et équilibré tout en évitant mauvaises odeurs, jus qui coulent et autres indésirables...

- Mélanger les matières azotées « vertes-humides et molles » avec les matières carbonées « brunes-sèches et dures » à 50/50 lors des incorporations.
- Aérer car les décomposeurs ont besoin d'oxygène. A **chaque apport**, un mélange avec une simple griffe apporte de l'oxygène et un grand brassage 2 fois par an est recommandé pour aérer et activer la décomposition ...
- Vérifier l'humidité car les organismes ont besoin d'eau mais pas trop... Pour éliminer un doute adopter le « test de la poignée » simple et immédiat.



## Quels déchets de cuisine et de jardin peuvent se composter ?

### Matières vertes/humides/molles(azote)

- épluchures de légumes
- marc de café (avec filtre)
- thé en sachet papier
- fruits abîmés
- coquilles d'œufs écrasées
- restes de légumes crus
- tonte de pelouse
- herbes de jardin...

### Matières brunes/sèches/dures (carbone)

- fleurs fanées
- tailles de haies broyées
- sciure de bois
- feuilles mortes
- papier essuie tout , boîte à oeufs
- cartonnets coupés en morceaux
- paille
- gazon séché ...

## Le suivi du COMPOSTAGE

Le suivi d'un bon compostage s'effectue par nos sens et notre observation, les remèdes principaux sont un ré-équilibre et un mélange de l'ensemble :

- le compost ne chauffe pas : le mélange carbone/azote n'est pas correct
- présence d'odeurs : le compost est trop riche en azote et se tasse, ce sont d'autres décomposeurs qui interviennent et sont source de gaz odorant !
- présence de jus d'écoulement : le compost est trop humide
- présence de nombreux filaments blancs en surface : le compost est trop sec

## Avantages et utilisations du COMPOST

Le compost a de nombreuses vertus : Il apporte des éléments fertilisants stables, Il aère et allège le sol, Il multiplie l'activité microbologique du sol, et limite les pathogènes du sol et donc les maladies des plantes... Il aide les plantes contre la sécheresse (effet éponge)...

Un compost « mur » est bien noir, sent l'humus, ne tache pas durablement les mains, n'abrite plus d'invertébrés ni de morceaux durs, il peut alors être utilisé :

- en paillage avant les chaleurs d'été ou les gels d'hiver
- en amendement organique pour enrichir le sol, le structurer.
- en support pour les semis ou le repotage en le « diluant » avec du terreau...

### 3. Mettre en oeuvre une opération de compostage collectif

#### Les SPECIFICITES du COMPOSTAGE COLLECTIF

Un projet de compostage collectif est différent du compostage individuel (vu ci-dessus), en particulier, prendre en compte :

- projet partagé, en équipe : **information et communication** sont primordiaux !
- **réserve de structurant** indispensable, bien défini et programmé dans le temps
- un **espace de maturation** défini et non accessible à tous
- **connaître le contexte réglementaire** : loi AGECE qui oblige un tri à la source des biodéchets pour tous au plus tard au 31/12/2023 - L'arrêté du 09 avril 2018 fixe





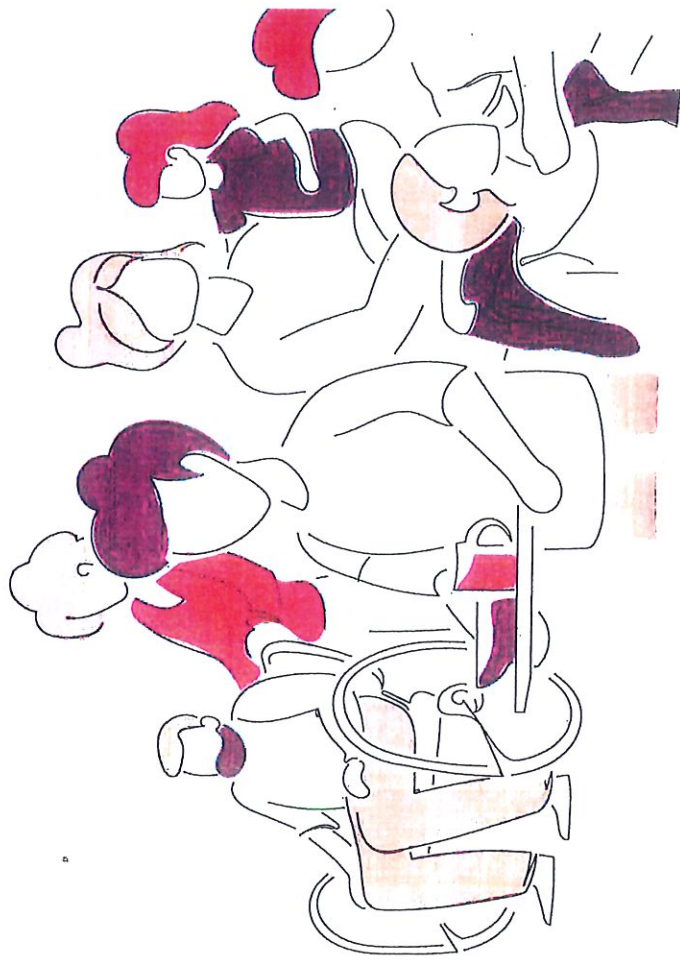




# ASDAPA groupe avec recrute

OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR  
LA PLATEFORME TERRITORIALE BEAUVAIS  
CV à adresser à [beauvais@prochemploi.fr](mailto:beauvais@prochemploi.fr)

N° OFFRE	POSTE	EXPERIENCE	TYPE DE CONTRAT	SECTEUR
BEA-34299	PREPARATEUR/DE COMMANDES CACES 1 H/F	CAP / BEP	CDI	OURSSEL-MAISON
BEA-34298	CARISTE H/F	CAP / BEP	CDI	OURSSEL-MAISON
BEA-34297	AGENT D'ENTREPOT LOGISTIQUE H/F	CAP / BEP	CDD	OURSSEL-MAISON
BEA-34141	MECANICIEN AUTOMOBILE	BAC	CDI	MERU
BEA-34140	MECANICIEN SERVICE RAPIDE / TECHNICIEN MONTEUR H/F	BAC	CDI	MERU
BEA-34138	COMMERCIAL H/F	BAC	CDI	BEAUVAIS
BEA-34114	ASSISTANT COMPTABLE PME H/F	BAC+2	CDI	THERDONNE
BEA-34097	MENUISIER/POSEUR H/F	CAP / BEP	CDI	TILLE
BEA-34067	METALLIER POSEUR H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-34065	ASSISTANT COMMERCIAL ADV H/F	BAC+2	CDI	ALLONNE
BEA-34063	VALET/FEMME DE CHAMBRE H/F	CAP / BEP	CDD	BEAUVAIS
BEA-34027	COMMIS DE CUISINE H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-34026	SERVEUR POLYVALENT H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-33942	BUSINESS DEVELOPPEUR H/F	BAC+2	CDI	BRESLES
BEA-33731	TECHNICIEN CONTROLE DE CABLE H/F	BAC	CDI	HERMES
BEA-33730	CHARGE DE SERVICE CLIENTS H/F	CAP / BEP	CDD	OURSSEL-MAISON
BEA-33729	CHARGE DE SERVICE CLIENTS BILINGUE ANGLAIS H/F	CAP / BEP	CDD	OURSSEL-MAISON
BEA-33728	CHARGE DE SERVICE CLIENTS BILINGUE ESPAGNOL H/F	CAP / BEP	CDD	OURSSEL-MAISON
BEA-33720	CHARGE DE SERVICE CLIENTS BILINGUE ALLEMAND H/F	CAP / BEP	CDD	OURSSEL-MAISON
BEA-33695	HOTE DE CUISSE EN GSB H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-33693	RECEPTIONNAIRE ET PREPARATEUR DE COMMANDE H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-33685	VENDEUR EN OUTILLAGE H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-33660	SOUDEUR MANUEL H/F	BAC	CDI	SAINT-PAUL
BEA-33659	OPERATEUR REGLEUR SUR PRESSE PLEUSE H/F	BAC	CDI	SAINT-PAUL
BEA-33658	OPERATEUR REGLEUR SUR ROBOT DE SOUDURE H/F	BAC	CDI	SAINT-PAUL
BEA-33655	TECHNICIEN BUREAU D'ETUDES H/F	BAC+2	CDI	SAINT-PAUL
BEA-33650	ACHETEUR / ASSISTANT ACHAT EN INDUSTRIE H/F	BAC+2	CDI	SAINT-PAUL
ROI-33498	TECHNICIEN DE MAINTENANCE INFORMATIQUE H/F	BAC+2	CDI	ETOUY
BEA-33202	MONTEUR BOBINIER H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-33122	TECHNICIEN DE MAINTENANCE AUTOMATISME H/F	BAC+2	CDI	BEAUVAIS
BEA-33073	CADRE COMPTABLE H/F	BAC+3	CDI	BEAUVAIS
BEA-33011	ASSISTANT MANAGER SALON DE COIFFURE H/F	CAP / BEP	CDI	BEAUVAIS
BEA-32968	DEVELOPPEUR D'ACTIVITE HYDROGENE H/F	BAC+4	CDI	BEAUVAIS
BEA-32761	TECHNICIEN TRAITEMENT DES EAUX H/F	BAC	CDI	ALLONNE
BEA-31546	APPROVISIONNEUR H/F	BAC+2	CDI	OURSSEL-MAISON



Vous êtes aide à domicile, auxiliaire de vie, TISF, aide-soignant.e, infirmier.ère, AMP...  
**Venez travailler avec nous !**

Contact téléphonique : 03 44 48 10 18  
Madame PAINTRE : [prescillia.paintre@avec.fr](mailto:prescillia.paintre@avec.fr)

ou

Postulez sur **avec.fr**





MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# SÉCHERESSE

## ÉCONOMISONS L'EAU



**Éviter** de laisser  
couler l'eau



Utiliser les appareils  
de **lavage à plein**



**Limiter** les arrosages  
des jardins



Installer des équipements  
**économés en eau**



**Éviter** de laver  
sa voiture



**Respecter les restrictions** sur  
le remplissage des piscines

**AYONS  
LES BONS  
RÉFLEXES**  
[ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr)







Organise sa

**BROCANTE**

**Dimanche**

**11 juin 2023**

**de 7h00 à 17h00**



**COUPON REPONSE**

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

- 3 mètres (gratuit)    4 mètres = 1€    5 mètres = 2€    6 mètres = 3€  
 7 mètres = 4€    8 mètres = 5€    9 mètres = 6€    10 mètres = 7€

A retourner avant le **15 avril** à l'adresse suivante :

M. Beaucheron-6, rue du Pressoir- 60360 Le Gallet

VIDE MAISON

ROTANGY

5 rue de l'église

samedi le 15 avril 2023

9h - à 18h

le 16 avril

9h - à 13h

L.P.M.S